

DÉRIVE POSTNÉOGRAMMAIRIENNE DES ANALYSES LARYNGALISTES :
SUR LA LOI DE DYBO EN ITALIQUE ET EN CELTIQUE¹

RÉSUMÉ.— D'inspiration néogrammairienne, la loi de DYBO (DYBO : 1961) est très controversée : elle postule un abrègement d'une ancienne sonante longue en position prétonique, soit $\{ *C\check{V}H-C' > *C\bar{V}-C' > *C\check{V}-C' \}$. Cette loi n'opère qu'en italo-celtique, à compter qu'un tel sous-groupe ait jamais existé en tant que tel – ce qui ne retiendra pas notre attention dans le cadre de cette étude. Contrairement à une légende tenace, cette loi crée bien plus de problèmes qu'elle n'en saurait résoudre. Fondée sur des équations hasardeuses, et au mépris de toute chronologie relative, elle intègre toute une collection de faits hétéroclites, qui sortent de son champ d'application – s'il devait s'avérer qu'elle en possédât le moindre. Dans cette contribution, je propose une série d'analyses alternatives des données rassemblées par DYBO et par les tenants actuels de cette loi, qui s'efforcent de la maintenir en la complexifiant au-delà du plausible, et même du raisonnable.

ABSTRACT.— DYBO's law (DYBO: 1961), resembling somehow the Neogrammarian doctrine, is very controversial. According to this law, there is a shortening of an inherited long syllabic resonant in pretonic position, that is to say $\{ *C\check{V}H-C' > *C\bar{V}-C' > *C\check{V}-C' \}$. This sound law appears only in the the so-called 'Italo-Celtic subgroup' – the very existence of which will not be discussed in the present paper. Contrary to a tenacious legend, such a law will create more problems than it solves actually. DYBO's law is based on poor evidence, with no respect for the relative chronology of the data, and makes a motley collection of disparate forms which are irrelevant for its application field – if any exists. In this paper, I intend to assume a set of alternative explanations for the facts collected by DYBO himself and by his followers, who have been making efforts to maintain this law, by complexifying it far beyond any reasonable possibility.

I. Introduction

Le sentiment de l'immuabilité absolue des changements phonétiques est le legs fondamental des néogrammairiens à la science moderne ; c'est parfois aussi un trop lourd héritage, car de sages principes peuvent conduire jusqu'à la doctrine la plus étroite : j'en veux pour preuve ladite *lex-DYBO* (DYBO : 1961), où le savant russe – mû par l'enthousiasme de rivaliser avec VERNER lui-même, s'est essayé à rendre compte de formes aberrantes par l'effet d'un jeu accentuel, doublé d'une répartition diatopique au sein de la famille indo-européenne. Voici comment se formule la *lex-DYBO*² : $*C\check{V}H-C' > *C\bar{V}-C' > *C\check{V}-C'$ en italo-celtique, mais $*C\bar{V}-C'$ partout ailleurs (grec, germanique, indo-iranien, balto-slave). De prime abord, cette loi élégante et sobre permet de résoudre plus de difficultés qu'elle n'en

¹ Paru dans *Actualité des Néogrammairiens* (Actes de la Journée d'études de la Société de Linguistique de Paris. Paris, École Normale Supérieure, 18 janvier 2014 : « Actualité des Néogrammairiens », édités par Jean-Léo Léonard). *Mémoires de la Société de Linguistique de Paris*, Volume 23, 2016, 159-182.

² DYBO (1961), KORTLANDT (2007 : 25-44), ZAIR (2012 : 132-150).

soulève.³ Elle enferme tout d'une loi forgée par les néogrammairiens eux-mêmes, et permet d'asseoir des équations *a priori* impossibles, ainsi le celt. com. **gu-tu-* « voix » (v.-irl. *guth*) avec la racine i.-e. **ǵ^huH-* « appeler, évoquer » (véd. *HŪ-*, av. *ZŪ-*), et le celt. com. **su-tu-* « progéniture » (v.-irl. *suth*) avec la racine i.-e. **suH-* « être pleine, être enceinte ».⁴ Noter cependant le véd. *sū-tu-* f. « procréation, le fait d'être enceinte » qui est accentué sur la racine, non sur le suffixe. Or, les contre-exemples à la loi de DYBO sont légion en celtique : ainsi par exemple les prétérits passifs v.-irl. *ro.bíth* « il fut frappé » (< celt. com. **ǵro-bī-tos*) et v.-irl. *ro.chríth* « il fut vendu » (< celt. com. **ǵro-k^urī-tos*) qui reflètent i.-e. **b^hih₂-tó-* « frappé » et i.-e. **k^urih₂-tó-* « vendu ». Pour rendre compte de la longue, qui ne cadre point avec la loi de DYBO, les celtisants sont contraints d'admettre pour ces formes une ancienne accentuation paroxytone⁵ – ce qui est *ad hoc* et ne saurait se laisser démontrer⁶.

Il y a pire : de trop zélés sectateurs sont venus au secours de cette loi, qui ont cherché à en complexifier l'étendue. Là où le savant russe ne parlait jamais que d'*abrégement* conditionné en position prétonique (c'est à dire après obtention d'une sonante longue), SCHRIJVER le premier (1991 : 239-240) osa rendre compte du lat. *cūtis* f. « peau » par un jeu laryngaliste des plus controuvés : il suppose pour le lat. *cūtis* une proto-forme i.-e. †*kHu-tí-* tandis qu'une variante à métathèse **kúH-ti-* permettrait d'aboutir au germ. com. **χū-đīz* qui se prolonge dans le v.h.a. *hūt* « Haut », le v.isl. *húð* « peau » et le v.angl. *hȳd* « peau ». L'auteur se figure ainsi motiver la distribution allomorphique **kū-tí-/*kú-ti-* (dont j'entends démontrer qu'elle n'est que de surface) par un recours aux laryngales – ce qui n'était guère dans l'esprit de DYBO. SCHRIJVER voit un double traitement en grec dans le couple formé par gr. σκῦτος n. « cuir » (< *(s)*kúH-to-*) vs ἐγκῦτι « près de la peau » (< **kHu-t-i-*).

Or, ceci est en totale contradiction avec les faits germaniques, qui requièrent ici une accentuation oxytone du fait de la loi de VERNER – faute de quoi, on aurait plutôt germ. com. ***χū-þīz* (non **χū-đīz*). On ne peut ici défendre une loi qu'en en violant une seconde – ce qui n'est point de bonne méthode. De surcroît, cette « laryngalisation » de la loi de DYBO s'opère à marche forcée, et conduit inmanquablement à faire sortir toutes les racines **CuH-* d'un thème nominal **CH-u-* avec métathèse de type **CH-u-tó-* → **CuH-tó-*, ce qui relève de la pure glottogonie : on sait que la racine **ǵ^huH-* « appeler, évoquer » est fondamentalement un thème II – à preuve l'av. *zbā-*, véd. *hvā-* (< i.-e. **ǵ^hueH-*). Qui songerait enfin à faire sortir la grande racine **b^huH-* « être » d'une métathèse **b^hH-u-tó-* → **b^huH-tó-* ? Or, c'est ce que fait SCHRIJVER, qui explique le celt. com. **butā* f. « cabane » par un étymon i.-e. †*b^hHu-téh₂* (*sic*)⁷ alternant avec une forme à métathèse **b^huH-téh₂* (cf. véd. *bhūtā*). Notons au passage qu'ici encore, l'accent du védique ne concorde pas avec la théorie mise en avant par les tenants de la *lex-DYBO*. La brève aberrante dérange MATASOVIĆ (2009 : 84-85), qui écrit « Proto-Celtic **butā* was borrowed from some unknown language, IE or non-IE ». C'est là une position ultrasceptique, qu'il conviendra de critiquer dans cette étude.

³ C'est là la communis *opinio* des celtisants : « However, the general impression is that Dybo's law solves more problems than it creates. » (MATASOVIĆ, 2009 : 7, n. 4).

⁴ Racine que MELCHERT (1994 : 195) pose sous une forme **suh₃-* (cf. hitt. *šūna-* « remplir » < i.-e. **su-n-é-h₃-*).

⁵ À la suite de DYBO lui-même, qui pose explicitement i.-e. **b^hih₂-to-* (1961 : 15) et **k^urih₂-to-* (1961 : 18).

⁶ À telle enseigne que certains d'entre eux – et non des moindres – choisissent hypocritement de ne pas noter l'accent sur les formes i.-e. **b^hih₂-to-* et **k^urih₂-to-*, ainsi McKONE (1991 : 11).

⁷ Posé par SCHRIJVER (1991 : 228, 240, 512-517, 524-525 et 526-527).

II. Sur les origines de la *lex-DYBO*

Comme on le voit à ces quelques exemples (qu'on pourrait multiplier à loisir), la volonté *a priori* d'explication phonologique – et non analogique – d'une alternance aberrante induit un principe explicatif postnéogrammarien, qui s'avère d'une lourdeur extrême et ne procure qu'un fort médiocre profit, au prix de contorsions laryngalistes qui se veulent explicatives, mais qui n'expliquent rien. Selon le fameux principe du rasoir d'Okham, il ne faut point multiplier les entités : or, c'est bien là ce qu'invite à faire cette loi, qui fonctionne assez mal. Il n'est pas de loi si parfaite qu'elle n'ait d'exception, mais il s'en faut de beaucoup que la loi de DYBO puisse se maintenir sans le recours à la magie. Ses détracteurs n'en font guère mention ; ses tenants s'y agrippent avec l'énergie du désespoir, ceux-là feignent de ne la point connaître, tandis qu'on surprend chez ceux-ci une volonté obstinée de la défendre, avec toutes les ressources de notre temps : c'est le type-même de la crispation épistémologique, qui n'a d'autre objet que d'étayer une thèse pour elle-même, laquelle devient subrepticement son propre objet scientifique – et ce, dans un mépris total des faits, qui sont plus que rêtifs dans cette affaire.

Avant de critiquer plus avant cette loi, il faut en chercher les éléments fondateurs. L'article fondateur de DYBO (1961) se présente comme un système déjà organisé, or, il convient d'établir la hiérarchie des formes susceptibles de lui avoir inspiré le postulat de sa loi. En effet, tous les exemples cités par le savant ne se situent pas sur le même plan, et c'est sans doute par analogie systématique qu'il a voulu faire entrer des exemples nouveaux dans son corpus, qui n'a cessé de croître sous l'influence de l'école dite de Leiden, qui est la première propagatrice de cette loi. Il y a trois termes – largement pan-indo-européens – qui offrent l'aspect d'un double reflet de la séquence **Ci/uH-C'* par **Cī/ū-C'* ou par **Cī/ū-C'*, sans se laisser ramener à aucune répartition diatopique cohérente. Voici quels sont ces trois termes problématiques à l'origine de la *lex-DYBO* :

- **g^uih₃-uó-* « vivant » (*NIL* : 185-189)
[post-i.-e. **g^uī-uó⁻⁸* vs **g^uī-uó⁻⁹*]. (DYBO, 1961 : 15)

- **suH-nú-* « fils » (*NIL* : 686-690)
[post-i.-e. **sū-nú⁻¹⁰* vs **sū-nú⁻¹¹*]. (DYBO, 1961 : 24)

- **uīH-ró-* « jeune homme¹², guerrier » (*NIL* : 726-729)
[post-i.-e. **uī-ró⁻¹³* vs **uī-ró⁻¹⁴*]. (DYBO, 1961 : 11)

⁸ Testimonia : osque *bivus* [Ve. 6,9/Cp 37] /bī.wūs/ « vivants » n. pl. (< it. com. **g^uī-u-ōs* < i.-e. **g^uī-u-ó-es*), got. **qius* [acc. sgl. *saud qiwana* « hostiam uiuam » R. 12.1.], v.-irl. *beo* « vivant ».

⁹ Testimonia : lat. *uīuus*, lit. *gývas*, véd. *jīvāh* « vivant ».

¹⁰ Testimonia : av. *hunuš*, got. *sunus*, v. isl. *sunr*, v. h. a. *sunu* « fils ». Dossier chez ZAIR (2012 : 142).

¹¹ Testimonia : v.-sl. *synŭ*, v. lit. *sūnus* (lit. mod. *sūnūs*), véd. *sūnúh* « fils ».

¹² Noter le sens du tokh. A *wir* « jeune, vigoureux » (< tokh. com. **wyāraē*) qui est encore un adjectif.

¹³ Testimonia : lat. *uir*, celt. com. **uīro-* (v.-irl. *fer*), germ. com. **wira^z* (got. *wair*). Cf. ZAIR (2012 : 138).

¹⁴ Testimonia : véd. *vīráh* « héros, guerrier », av. *vīra-* « homme, être humain », lit. *výras* « homme ».

Ces trois termes appartiennent au lexique, et relèvent du plus vieux fonds de la langue commune. Les deux premiers sont transparents en synchronie indo-européenne : le troisième est en perte de motivation, et ne possède point d'assise verbale. Ces trois exemples *a priori* contraignants du double reflet *Cī/ū-C' ou par *Cī/ū-C' d'une séquence *Cī/ūH-C' ne sauraient fournir une base de départ valide à l'établissement d'une loi phonétique qui est ici posée par principe. Or, il y a tout lieu de penser que les formes reflétant une brève dans les langues historiquement attestées peuvent s'expliquer par des réfections analogiques. Le postulat d'une explication *phonologique* est un choix épistémologique gratuit.

Il existe en effet de nombreuses possibilités alternatives de rendre compte de la brève aberrante qu'on surprend sporadiquement pour ces termes. Par exemple, on peut admettre que l'adjectif pan-i.-e. *g^uih₃-uó- « vivant » serait le dérivé secondaire d'un ancien substantif hystérocinétiq ue de type *g^uih₃-éu-s « durée de vie » aboutissant à *g^ui(h₃)-éu- > *g^ui.éu- > *g^uij-éu- du fait de la loi d'EICHNER (*Hē > *ē). Un tel substantif aurait généralisé la variante sans laryngale par nivellement paradigmatique (gén. sgl. *g^ui-ū-és).¹⁵ Les formes dialectales du type post-i.e. *g^uī-uo- « vivant » seraient fondées analogiquement sur un tel paradigme, tandis que les formes à sonante longue du type post-i.-e. *g^uī-uo- « vivant » (< *g^uih₃-uo-) seraient directement formées sur la racine. Il y a tout lieu de penser que les deux séries de formes existaient indépendamment en indo-européen lui même : c'est par une erreur de perspective qu'on croit voir dans certaines langues – d'ailleurs les plus disparates – l'effet d'un abrégement miraculeux : le moyen d'admettre une parenté génétique du germ. com. *qīwā^z ¹⁶avec le pré-sabellique *bīuos « vivant » ? Il est trop facile de prétendre ensuite (WEISS, 2011² : 99) que le lat. *uīuus* « vivant » emprunterait son vocalisme radical au verbe *uīuō*, lequel repose sur une accentuation paroxytone *g^uih₃-u-e/o- « être en vie » (véd. *jīva-ti*). C'est le type même du raisonnement circulaire et omni-explicatif.

Le nom du 'fils' est plus problématique encore : si le germ. com. *sunu^z présente descriptivement un abrégement, il y a tout lieu de penser que c'est l'effet d'une réfection analogique fort ancienne : on pense ici à l'influence du verbe étymologiquement apparenté *su-n-éH-mi (av. réc. *hu-nā-mi* « accoucher, enfanter »)¹⁷ qui est un présent à infixé nasal bâti sur la racine *suH- « être pleine » (reflétée par le nom-racine pan-i.-e. *súH-).¹⁸ De son côté, le védique ancien ne possède qu'un présent radical athématique moyen *sū-te*, *sív-ate* « enfanter » (< *suH-tóǵ, *suH-ṛtóǵ), ainsi qu'un participe *sū-táh* « enfanté » (< *suH-tó-), tandis que le vieux présent à infixé nasal *su-nā-ti de la IX^e classe a été totalement perdu en indo-aryen. Il existe en sanskrit un phénomène d'abrégement en composition – sans doute

¹⁵ Le même schéma explicatif vaut selon moi pour le nom du 'ciel-diurne' : i.-e. *dⁱéūs (< *dih₂-éu-s), doté d'un degré zéro intra-paradigmatique : ainsi le gén. sgl. *diu-és (véd. *div-áh*, gr. *διϜ-ός). Ce mot n'est donc pas un authentique nom-racine, mais serait un ancien thème en *-u- hystérocinétiq ue formé sur la racine i.-e. *deih₂- « flamber, luire » (LIV² : 108) qui se prolonge dans le véd. √DĪ-.

¹⁶ Précisons que le germanique a conjointement hérité d'une forme à laryngale, soit i.-e. *g^uih₃-uo- > germ. com. *k^wiH.wá^z > *k^wiwwá^z (assimilation *-Hw- > *-ww-) > *k^wiggwá^z (*Verschärfung*) – d'où procède par assimilation le west. *k^wikkwa (angl. mod. *quick* « vif, rapide »).

¹⁷ L'av. *hunuš* ne saurait s'expliquer par l'analogie des composés en *hu-* (pace de VAAN, 2003 : 285 et 301), car c'est un terme daēvique (BARTHOLOMAE, 1904 : 1782). Le terme ahurique correspondant est *puθra-* « fils ». On peut en revanche admettre un syntagme *hunum hunāmi « enfanter un fils » (<< i.-ir. *suH-nú-m *su-nāH-mi).

¹⁸ D'où all. mod. *Sau* f. « truie » (< germ. com. *sū^z-) et véd. *sū-* f. « mère » (RV+).

une loi rythmique de date indienne¹⁹ – c’est le type de véd. *sú-su-ti-* f. « bonne naissance » en regard du simple *sū-ti-* f. « naissance ».²⁰ Une telle forme se prêtait évidemment à l’émergence du type lexicalisé *su-tá-* m. « fils » (*Br.* +) dans la langue postérieure. Il serait donc totalement anachronique de parler d’abrégement pour le nom du ‘fils’ en germanique : ce dernier a toutes chances d’avoir été remodelé d’après un ancien verbe germ. com. **su-nō-* « accoucher, enfanter » (< i.-e. **su-n-é-H-*).

Le *tertium comparationis* susceptible d’avoir inspiré à DYBO le principe de sa loi est le couple formé par **uī-ró-* vs **uī-ró-* qu’on veut faire remonter à un étymon unique **uīH-ró-* « jeune, jeune homme, guerrier » (*NIL* : 726-729). C’est le *Paradebeispiel* de la *lex-DYBO*. La forme **uī-ró-* est reflétée par le lat. *uīr*, le celt. com. **uī-ró-* (v.-irl. *fer* « homme »), ainsi que par le germ. com. **wīrāz* « homme ».²¹ Notable est le contraste avec le lat. *uīs* f. « force » qui reflète un nom-racine sans doute apparenté : on pose i.-e. **uīH-s* « vigueur (juvénile), force ». Pour une fois, l’accent semble concorder avec les pré-requis à la *lex-DYBO* : tout se passe comme si l’on avait en latin une paire minimale accentuelle déterminant le reflet de la sonante longue par une brève en position prétonique : *uīs* (< **uīH-s*) vs *uīr* (< **uīH-ró-*). Ici encore, toute tentative d’explication phonologique se résume à un simple *credo* : poser un principe phonétique revient ici à expliquer *obscurum per obscurius*.

Il est loisible de partir ici d’un ancien abstrait i.-e. **uīH-r̥* n. « force, vigueur juvénile »²² – soit un nom du type de véd. *súvar* n. « soleil » (< **súh₂-f*).²³ À haute époque, le dérivé thématique en était **uīH-r-ó-* « pourvu de vigueur juvénile ». Ce dernier devait aboutir à une sonante longue **uī-r-ó-* en post-indo-européen. On peut imaginer que le substantif **uīH-r̥* aurait connu un amuïssement régulier de la laryngale en hiatus, soit une évolution du type **uīH-r̥* > **uī(H)-r̥* > **uīr̥* # (**uīr=V* et **uīr=C*).²⁴ Dès lors, le dérivé possessif était susceptible d’être remotivable en synchronie, et qu’on aurait réaligné sporadiquement l’adjectif **uīH-r-ó-* en **uīr-ó-* sur le substantif **uīr̥* # : **uīr=V*. En termes de chronologie relative, ce processus se situe en indo-européen post-laryngaliste. Typologiquement, le fait rappelle le gr. *λιπαρός* « gras » qui est réaligné sur un neutre **λίπαρ* « graisse » (< i.-e. **líp-r̥*) alors qu’en toute rigueur, on attendrait **λιπρός* (< i.-e. **líp-ró-*).

¹⁹ Abondamment décrit par WACKERNAGEL (*AiGr.* I : 94, II/1 : 98 et II/2 : 629). On connaît ainsi le contraste entre le composé véd. *á-HU-ti-* f. « appel » et la racine $\sqrt{H\bar{U}}$ - « appeler ». Le véd. *virapsá-* « abondance » qui serait un ancien composé i.-ir. **uī(H)ra-péu-á-* « hommes et bêtes » présente une resegmentation manifeste de date indienne en une pseudo-racine véd. *vi RAPŚ-* « être plein » dotée d’un parfait *vi rarapsé* « il regorge » (KÜMMEL, 2000 : 417). On ne peut savoir s’il s’agit d’un abrégement – ancien – en composition, ou bien d’une réfection pure et simple à partir du préverbe véd. *vi-* « en se déployant de tous côtés ».

²⁰ Forme citée par MAYRHOFER (2005 : 102), lequel mentionne en outre le véd. *su-su-mánt-* « actif, qui produit » (rattaché en synchronie à la racine homophone $\sqrt{SU-}$ « presser le *sóma-* » par les commentateurs indiens).

²¹ Forme que KROONEN (2013 : 588) impute à un abrégement-DYBO sans autre forme de procès.

²² Posé par BAMMESBERGER (1990 : 74). Scepticisme de ZAIR (2012 : 138). Selon MEISER (1986 : 45), le premier membre de composé ombr. *ueiro* « les hommes » (cf. ombr. *ueiro-pequo* « hommes et bêtes ») reflète un ancien thème de collectif it. com. **uīrā* « la classe des hommes, le groupe des hommes », on peut imaginer un système de type **uīr-ó-* « guerrier » : collectif sur ‘néo-degré zéro’ **uīrā* « le groupe des hommes » datant de l’indo-européen post-laryngaliste. Le cas de figure est bien connu : ainsi le gr. *τρίβω* « frotter » (< i.-e. **trih₁-*) qui s’oppose à un ‘néo-degré zéro’ *τρίβῃναι* à l’aoriste passif.

²³ Pour le traitement dialectal de **-r̥* # par *-ar* en védique, consulter PINAULT (1989 : 44).

²⁴ Je pose un traitement phonétique similaire avec une resyllabation de type **h₁uī-(h₁)r̥g^h-ōⁿ* > **h₁uī.rg^h-ōⁿ* « non-montée, vierge » (± hitt. *natta=arkant-*) pour rendre compte de l’étymologie du lat. *uirgō* « vierge » (GARNIER, 2014 : 63).

Comme on le voit à ces quelques exemples, la répartition diatopique adoptée par DYBO ne marche pas : l'italo-celtique n'est point séparée du reste de la famille par l'existence d'une prétendue loi accentuelle qui ferait s'abrèger les anciennes sonantes longues en position prétonique. Il est par ailleurs frappant de constater que le germanique reflète à la fois les étymons **g^uih₃-uó-* (germ. com. **k^wiH-wá^z*) et **g^ui-uó-*²⁵ (germ. com. **k^wi-wá^z*), de même que l'italique (lat. *uī-uus* : sabell. **bī-uos*). Il faut renoncer à cette idée naïve d'une langue unifiée quand on aborde la reconstruction de l'indo-européen : on sait qu'il y avait plusieurs strates, ainsi le type statif **kéj₁-oj₁* « il gît » (véd. *śáy-e*) qui coexistait avec une forme plus récente **kéj₂-toj₂* « il gît » (véd. *śé-te*), lesquels ont tous deux passé en indo-aryen. On doit ainsi admettre des doublons de date indo-européenne pour les trois termes étudiés. Désormais, il faut bien s'efforcer de rendre compte par d'autres moyens des embarrassantes 'formes-DYBO' (qui – pour être nombreuses – ne sont qu'apparentes).

III. Comment rendre compte de l'effet-DYBO sans la *lex*-DYBO ?

3.1. extension paradigmatique de l'effet-SAUSSURE

3.1.1. lat. *cūtis*, *-is* f. « peau »²⁶

La forme a été étudiée par DYBO (1961 : 10 et 12), qui en rapproche le v.h.a. *hūt* « Haut », le v.isl. *húð* « peau » et le v.angl. *hȳd* « peau » (< germ. com. **χū-dī^f* < **kuH-tí-*). SCHRIJVER (1991 : 239-240) admet implicitement un étymon i.-e. **kHu-t-i-* (lat. *cūtis*) avec dégagement d'une brève, par contraste avec la « métathèse » **kuH-t-i-* (germ. com. **χū-dī^f*), qu'il impute à un jeu accentuel (ainsi de VAAN, 2008 : 160, s. u. *cūtis*). Selon lui **kHu-t-i-* > **kuH-tí-*.²⁷ Ainsi que je l'ai déjà mentionné *supra*, SCHRIJVER pense reconnaître le double traitement dans le couple formé par le substantif gr. σκῦτος n. « cuir » (< *(s)kúH-to-) et l'adverbe ἐγκῦτί « près de la peau » (< **kHu-t-i-*). C'est là une explication de surface. Une solution alternative consisterait à poser une racine *ultimæ laryngalis* de forme *(s)keuH- « abriter, recouvrir », donnant régulièrement un adjectif en *-tó- banalement oxyton : i.-e. *(s)kuH-tó- (gr. *σκῦ-τός « recouvert », lat. *scūtum* n. « bouclier »). À côté du nom d'action *(s)kuH-tí- f. « action de recouvrir » (concrétisé au sens de 'peau') reflété par le germ. com. **χū-dī^f* (< i.-e. **kuH-tí-*), existait peut-être un ancien paradigme acrostatique de type **kóu-t-* « peau » (< *(s)kóu(H)-t-), semblable au paradigme du nom de la 'nuit' (SCHINDLER, 1967), et où la chute de la laryngale s'expliquait par la présence d'un ancien degré *o, en vertu de l'effet-SAUSSURE : { **CoRH.C.* > **CoR.C.* }.²⁸ Ce thème acrostatique de flexion **kóu-t-s*, **kóut-m*, **kéut-s* « peau » (l'absence de la laryngale dans **kéut-s* étant paradigmatique) aurait ensuite évolué sous l'influence des noms-racines de structure **CóRC-*, **CῥC-és* : d'après la forme-pivot qu'était l'accusatif singulier **kóut-m*, on aurait secondairement fondé un génitif singulier **kut-és* (lat. *cūtis*) ainsi qu'un loc. sgl. **kut-í* (lat. *in cūtē*).

²⁵ SCHRIJVER (1991 : 526) explique le celt. com. **bī-uó-* par un étymon *ad hoc* †*g^uh₃i-uó-*.

²⁶ Ce n'est pas un ancien thème en *-i-* selon REICHLER-BEGUELIN (1986 : 77).

²⁷ SCHRIJVER (1991 : 248). Explication refusée par ZAIR (2012 : 131).

²⁸ Pour l'effet-SAUSSURE en italique, se référer à NUSSBAUM (1997). L'article fondateur se trouve dans une note de bas de page de SAUSSURE (1905 : 511, n. 2).

Le fait est bien établi en anatolien, où de telles réfections sont fort courantes : ainsi le nom du ‘mur’ (hitt. *kutt-*), qui repose sur un ancien étymon acrostatique **ḡ^hóu-t-s*, **ḡ^hóu-t-m*, **ḡ^héu-t-s* « amoncellement de terre, rempart, mur » (sur $\sqrt{*ḡ^heu-}$ « déverser ») s’est-il vu remanié – dans sa préhistoire immédiate – en une sorte de pseudo-nom-racine **ḡ^hóu-t-s*, **ḡ^hóu-t-m*, **ḡ^hu-t-és* – paradigme qui permet de rendre compte des formes historiquement attestées (RIEKEN, 1999 : 137). Il en va de même pour le nom du ‘flot’ : hitt. *karaitt-/garitt-* qui ne reflète pas *recto itinere* un ancien thème acrostatique **ḡrói-t-s*, **ḡrói-t-m*, **ḡréi-t-s* mais un paradigme refait **ḡrói-t-s*, **ḡrói-t-m*, **ḡri-t-és* (RIEKEN : *ibid.*). Tous ces faits ne s’expliquent qu’en partant des formes-pivots que sont **ḡ^hóu-t-m* et **ḡrói-t-m*.

Reste à rendre compte du thème celt. com. **kuti-* « sac, bourse, scrotum » reflété par le moy.-gall. *cwd* m. (MATASOVIĆ, 2009 : 230). L’auteur adopte évidemment une explication par la loi de DYBO, et pose un ancien thème **kuH-ti-* abrégé secondairement. Du moins reste-t-il fidèle à l’esprit de ladite loi, et s’abstient-il de poser un étymon i.-e. †*kHu-ti-* comme le fait SCHRIJVER. Je propose une explication radicalement différente : selon moi, la forme celt. com. **kuti-* « sac » (qui est un masculin) n’est pas un ancien nom d’action en **-ti-*. Si l’on admet un thème acrostatique **kóu-t-* « peau, cuir, sac de cuir, scrotum », on peut en dériver un duel en **-i-h₁* de nom de parties du corps : un étymon i.-e. **kut-i-h₁* « les deux testicules » aurait été réanalysé secondairement comme un thème en **-i-*, à l’instar du lat. *auris* f. « oreille » qui reflète – selon moi – un duel i.-e. **h₂us-i-h₁* (cf. av. *ušī* « les deux oreilles »). Dans la même sphère sémantico-lexicale, l’avestique nous livre encore le vieux duel *ərəzi* « les deux testicules » (< i.-e. **h₁rḡ^h-i-h₁*), qui présente un degré zéro archaïque en regard du thème fort du singulier, reflété par le gr. ὄρχις m. « testicule » (< i.-e. **h₁órḡ^h-i-*). Signalons enfin une belle isoglosse gréco-arménienne : l’hom. ὄσσε [nom./acc. duel] « les deux yeux » (< i.-e. **h₃k^u-i-h₁*) qui est le cognat du pluriel arm. *ač’-k’* « les yeux » (génitif *ač’ac’*), lequel est un ancien duel **ač’a* (< **akk-ya* < **ə₃(k)k^u-i-ə₁*) pluralisé au moyen du morphème productif de pluriel *-k’* selon MEILLET (1936² : 84). En partant d’un thème de duel celt. com. **kut-í* « les deux testicules », on aboutit à un paradigme de pluriel celt. com. **kutiġes*, **kutiġs*, **kutiġom*, tout semblable au pré-lat. **ausġs*, **ausġiom* (lat. *aurīs* [acc. pl.], *aurium* [gén. pl.]) fondé sur un thème de duel it. com. **ausí* « les deux oreilles » (< i.-e. **h₂us-i-h₁*).²⁹

3.1.2. celt. com. **butā* « cabane ».

Frontalement, l’étymon celt. com. **bu-tā* f. « cabane » (v.-irl. *both*) s’oppose au véd. *bhū-tá-* « qui existe, réel » (DYBO, 1961 : 12).³⁰ Pour le sens, il faut rapprocher le germ. com. **bū-dǣf* f. « habitation, lieu de séjour provisoire, tente » (v.-isl. *búð*, angl. mod. *booth*) qui est formellement le cognat du véd. *bhū-tí-* f. « existence » (< i.-e. **b^huH-tí-*), mais qui est indexé sémantiquement sur un verbe ‘se trouver dans un lieu, habiter’ (v.-isl. *búa*). Notons d’emblée que les deux séries de formes ne sont pas sur le même plan, puisque le véd. *bhū-tá-* est un participe de plein droit, au lieu que le celt. com. **bu-tā* f. « cabane » est totalement lexicalisé – ce qui n’est pas indifférent. Le germanique reflète une sonante longue, ainsi qu’une ancienne accentuation oxytone. C’est du côté des langues baltiques qu’il faut aller chercher

²⁹ Avec l’application de la loi de RIX (i.-e. **H₃RC- > *əRC-*), qui s’applique en italique comme en grec.

³⁰ Cette équation reprise telle quelle par KORTLANDT (2007 : 28). La brève aberrante dérange MATASOVIĆ (2009 : 84-85), qui écrit « Proto-Celtic **butā* was borrowed from some unknown language, IE or non-IE ».

un bien meilleur correspondant : fait notable, le baltique recèle ici une forme brève, ce qui ne cadre pas du tout avec la *lex*-DYBO, car cette dernière ne fonctionne pas en baltique ! Le lituanien possède un masculin *būtas* [ũ] ainsi qu'un féminin *butà* [ũ] « maison » qui doivent s'expliquer en diachronie par un ancien système associant un abstrait et un collectif – soit le type « action d'habiter, habitat » vs « habitations, maisons » (PETIT, 2010 : 171). Le v.-pruss. *buttan* « maison » est un neutre. En toute rigueur, on attendrait ici lit. †*būta* f. (< **b^huH-téh₂*) avec une longue et une intonation rude. Il faut partir d'un étymon sans laryngale. De surcroît, l'hésitation des genres en lituanien invite à poser un ancien neutre balto-sl. **būtán* « maison » (< **b^hu-tó-m*), pl. **būtó* « maisons » (< **b^hu-téh₂*) directement reflété par le v.-pruss. *buttan*.

Plutôt qu'un improbable étymon i.-e. †*b^hHu-téh₂* (*sic*)³¹ alternant avec une forme à métathèse **b^huH-téh₂*, on pourrait ici encore partir d'un couple morphologique formé par un ancien nom d'action **b^hóu-to-* m. « action d'habiter, habitat » (< **b^hóu(H)-to-*)³² assorti d'un collectif **b^hu-téh₂* « habitations, cabanes » doté d'un degré zéro intra-paradigmatique, avec extension de l'effet-SAUSSURE.³³ Il est possible qu'un rameau dialectal de l'indo-européen se soit doté d'un singulatif **b^hu-tó-m* « maison ». Au prix de cette hypothèse, on peut rendre compte de la répartition fort nette qui s'observe ainsi entre formes fondées au sein d'un paradigme i.e. **b^hóu-to-* « habitat » (< **b^hóu(H)-to-*) → collectif **b^hu-téh₂* « habitations »³⁴ et les formes directement bâties sur l'authentique degré zéro de la racine **b^huH-* : par exemple le véd. *bhū-ti-*, cognat du germ. com. **bū-đf* (< **b^huH-ti-*), ou bien encore – en lituanien – l'infinitif *būti* « être » (< i.-e. **b^huH-tėj* [loc. sgl.] ou **b^huH-ti-h₁* [instr. sgl.]).

3.2. resegmentation morphologique des racines en hiatus

3.2.1. gr. φῦ-ω « faire pousser » : φῦ-τόν n. « plante »

Selon DYBO (1961 : 12, n. 9), le gr. φῦ-τόν n. « plante » s'explique par un traitement d'i.-e. **b^huH-tó-m* en position prétonique. Ses sectateurs *leidenites* posent une forme à métathèse †*b^hHu-tó-* forgée de toutes pièces.³⁵ Il faut sans doute admettre une resegmentation de type λῦ-ω « délier » (< **luH-é/ó-*) : λῦ-τός « délié ». Forme résiduelle conservée dans l'adv. hom. βουλῶτόν « heure de délier les bœufs ». En italique, la même analogie a dû s'exercer sur le subjonctif imparfait it. com. **φῦ-s-ē-d* (lat. *fōrēt*, osque *fusíd*) d'après le subjonctif aoriste **φου-ε/ο-* (cf. lat. *amābō* < **amans fūō*) qui correspond au véd. *bhív-a-ti* (GARNIER, 2010 : 225). Il y avait en outre un préventif (v.-lat. *nē fūās* < it. com. **φου-ā-s*), ainsi qu'un futur **φῦ-s-e/o-* reflété par l'ombr. *fust* « il sera ». Le celtique possédait un thème de subjonctif **bu-ε/ο-* reflété par le gaul. *buetid* « qu'il soit ! » (SCHUMACHER, 2004 : 241), susceptible d'expliquer la brève de celt. com. **bu-tó-* (v.-irl. *ro.both* « il fut »). Selon moi, le futur hérité celt. com. **bi-bū-s-e/o-* (< i.-e. **b^hi-b^huH-s-e/o-*), à rapprocher du désidératif véd.

³¹ Posé par SCHRIJVER (1991 : 228, 240, 512-517, 524-525 et 526-527).

³² Soit un nom du type de gr. νόστος m. « retour » (< i.-e. **nós-to-*).

³³ On ne saurait suivre ZAIR (2012, 122, n. 98), qui pose ici « a separate root without a laryngeal ».

³⁴ Noter le système apophonique **brauđa-* n. « pain » : **bruđa-* n. « bouillon » en germanique (*IEW* : 145). Il faut partir de **bráuβa^z* m. (< **b^hróu-to-* < **b^hróu(H)-to-* « fermentation ») avec effet-SAUSSURE, en regard d'un ancien thème de collectif **bruđó* n. pl. (< **b^hru-téh₂* « matière fermentée, matière en ébullition ») pour aboutir au type refait germ. com. **brauđa-* n. « ferment, levure, pain » vs germ. com. **bruđa-* n. « bouillon ».

³⁵ Ainsi SCHRIJVER (1991 : 526) et KORTLANDT (2007 : 78). Explication rejetée par MATASOVIĆ (2009 : 85).

bú-bhū-ḡ-a^{ti} (< i.-ir. **b^{hi}-b^{hū}-ḡ-a-ti*),³⁶ a été refait en thème **bi-b-ā-s-e/o-*³⁷ en proto-celtique insulaire, sous la pression analogique des racines *ultimæ laryngalis* : ainsi le futur v.-irl. *°ebra* « il donnera » qui reflète un celt. com. **φí-brā-s-e/o-* (< i.-e. **pí-pr_h3-s-e/o-*).

3.22. lat. *rŭ-ō* : *rŭ-tum* « se ruer »

Sur la foi de DYBO (1961 : 30), KORTLANDT (2007 : 37) pose un traitement-DYBO de type lat. *rŭtum* « se ruer » (< i.-e. **ruH-tó-*). Or, c'est là méconnaître l'apport fondamental du témoignage des langues romanes, qui parfois sont seules à conserver la forme de latin standard quand les textes ne nous livrent que la forme vulgaire : j'en veux pour preuve le type **ŭstium* n. « porte » (fr. *huis*), qui est totalement écrasé dans la tradition scripturaire par la forme vulgaire (ou plébéienne) *ōstium*. Il se trouve que la forme standard attendue est ici conservée par le roman **rŭtāre*, qui donne le fr. *se ruer* (ML : 7473).

3.2.3. lat. *dē-frŭ-tum* n. « vin cuit »

- DYBO (1961 : 10), et KORTLANDT (2007 : 26) à sa suite, proposent d'expliquer le terme technique et rural *dē-frŭ-tum* n. « vin cuit, sorte de raisiné » (Cat., Agr., 23, 4) par un étymon i.-e. **b^hruH-tó-* « bouilli » avec abrégement prétonique, et qu'ils dérivent de la grande racine i.-e. 'fermenter, bouillir' **b^hreŭH-* (LIV² : 96). Il en rapprochent le v.h.a. *prŭt* « tourbillon » (< i.-e. **b^hruH-tí-* « agitation, effervescence ») attesté dans le tour *wintes prŭt* qui a passé dans l'all. mod. *Windsbraut* « bourrasque ». C'est là – selon moi – une position totalement anachronique. Ici encore, le recours au latin vulgaire permet de rendre compte de ce dérivé comme d'une forme fondée, non comme d'une forme héritée. J'ai déjà établi (GARNIER, 2012 : 243) que le lat. *dē-feruēre* /dè.fər.ŭé.rě/ « refroidir, cesser de bouillonner » représente la métathèse d'un plus ancien **dē-frŭēre* /dè.frə.ŭé.rě/ en raison de l'intolérance de la langue latine au schéma métrique [– ~ – ~]. Cette forme **dē-frŭēre* représente le traitement apophonique d'un simple **frăuēō* (< i.-e. **b^hrouH-éj-e/o-*) « faire bouillir ». Il est bien établi qu'en latin vulgaire, les infinitifs en *-ērě* sont fréquemment relayés par des infinitifs en *-ērě*. C'est le type du lat. vulg. **árdērě* (fr. *ardre*) pour lat. cl. *ardēre* « brûler » ou du lat. vulg. **mórdērě* (fr. *mordre*) pour lat. cl. *mordēre* « mordre » (GRANDGENT, 1907 : 167). Or, il se trouve que – dès le latin classique – pareille confusion est attesté pour *feruēre* « bouillir ». Il est donc plausible que – dans le parler de la campagne – un composé **dē-frŭēō* pût aboutir à **dē-frŭ-ō* « réduire le vin en le portant à ébullition » (participe parfait **dē-frŭ-tus*).

3.3. syncope de date latine : *trītus* (< **con-tēr-ītus*)

Pour rendre compte de la longue du lat. *trītus* « frotté, usé », DYBO (1961 : 19 et 30) pose un paroxyton i.-e. **trī-to-* (= **trih₁-to-*). Cette explication a passé dans la vulgate, et SCHRIJVER (1991 : 396) admet une sorte de supplétisme entre l'inflectum *terō* (< prés. rad. athém. **térh₁-ti* ou thém. **térh₁-e/o-*) et le couple formé par le perfectum *trīuī* (< **tréh₁-i-*), et le participe *trītus* (< **trih₁-to-*). KÜMMEL va plus loin encore, en proposant une racine parallèle **trej(H)g-* (LIV² : 632 s.u. **terh₁-*) sans appui. Naguère, j'avais moi-même opté

³⁶ Ainsi McKONE (1991 : 146).

³⁷ Forme reconstruite par SCHUMACHER (2004 : 241).

pour un système complexe (GARNIER, 2010 : 392) associant un présent radical thématique **térh₁-e/o-* aux vestiges d'un présent athématique en *-i- de forme **térh₁-i-* dont le degré zéro serait reflété par le participe *trītus* (< **trih₁-tó-* ← **tr̥h₁-i-tó-*). Tout le débat-DYBO consistant à savoir s'il convient de poser un étymon i.-e. **trih₁-to-* pour rendre compte du lat. *trītus* se fonde là encore sur un postulat qui est en l'air : rien ne garantit que le -ī- du lat. *trītus* soit une ancienne sonante longue.

La méconnaissance des lois de limitation rythmique en latin (GARNIER : 2012) produit ici une opacité épistémologique majeure : il existe une solution synchronique bien plus légère pour rendre compte du lat. *trītus*. Si l'on pose un présent de type **tārīō, -ērē* (vulg. **-īrē*) « user, frotter » (< **tórh₁-i-*, **t̥h₁-i-*), comparable à *pārīō, -ērē* (infinitif archaïque *-īrē*) « enfanter, produire, pondre » (< **pórh₃-i-*, **p̥h₃-i-*), un préverbe **con-tārīō, -ērē* aboutissait régulièrement à lat. *con-tērērē* « user, broyer, détruire » tandis qu'un participe vulgaire de forme **con-tārītus* « frotté » donnait lat. **con-tērītus* /kòn.tə.rí.tũ/ régulièrement syncopé en *con-trītus* /kòn.trí.tũ/ du fait de l'intolérance de la langue latine au schéma métrique [ˌ ~ ˈ ~]. Le simple *trītus* serait donc emprunté au préverbe *con-trītus* (de tels faits sont banals en latin). L'hésitation entre troisième mixte et quatrième conjugaisons est un trait typiquement vulgaire. On pourrait admettre qu'une variante **con-tērētus* (< **con-tārītus*) « frotté, poli » (avec une assimilation du type de *uēgētus*) aurait produit un fréquentatif **con-tērētāre* /kòn.tə.rə.tā.rē/ « donner le poli » reflété avant syncope par le postverbal lat. *tērēs, tērēt-īs* [adj.] « poli, fin, délicat, arrondi » qui – selon moi – ne reflète pas *recto itinere* un dérivé primaire hystérodynamique i.-e. **terh₁-ét-* (pace RIEKEN, 1999 : 87).³⁸ L'allomorphisme entre **con-tēr-ītus* /kòn.tə.rí.tũ/ et **con-tēr-ētus* /kòn.tə.rə.tũ/ n'est pas plus surprenant que celui qu'on relève entre *sarrī-tor* « sarcleur » et *sarcūlum* n. « sarcloir » (< **sarrī-cūlum*).

Dans cette famille du lat. **tārīō, -ērē* (vulg. **-īrē*), les conditions propres à la syncope ne faisaient point défaut : qu'on en juge par le médio-patient **dē-tērīmen* /dē.tə.rí.měn/ > **dē-trīmen* /dē.trí.měn/ (relayé par *dē-trīmentum*), avec son doublet rythmique **dē-tērūmen* /dē.tə.rə.měn/ > **dē-termen* /dē.tər.měn/ étoffé en **dē-termentum*, lequel serait reflété par un simple *termentum*³⁹ « dommage, détriment » (?). En somme, le morphème -ī- présent dans le perfectum *trīuī* et le participe *trītus* n'est pas plus hérité que celui qu'on surprend dans le type *quærō* : *quæs-īuī* et *quæs-ītus* « chercher, chercher à savoir, demander ».

3.4. abrégements de date latine

3.4.1. *pūter* « pourri » = v.irl. *othar* « malade »

L'apparente isoglosse *pūter* « pourri » = v.irl. *othar* « malade » est expliqué par DYBO (1961 : 10) par des dérivés hérités **putrī-* et **putró-* (< **puH-tr-* ˈ). La longue est reflétée par l'atharvavéd. *pū-ti-* « putride » (< **púH-ti-*). C'est là une correspondance illusoire, et il

³⁸ L'auteur cite en outre le type *tūdēs, -ītīs* m. « marteau » (terme rare attesté chez Festus, 480, 34) qu'elle renvoie à une haute antiquité indo-européenne (i.-e. **tud-ét-*), quand il doit s'agir plus simplement du dérivé inverse (ou postverbal) d'un fréquentatif vulgaire **tu(n)d-ītāre* « donner des coups de marteau répétés » du type de *fund-ītāre* « verser à flots » (Pl. +). La débilité de la nasale implosive est un trait constant du latin vulgaire (VÄÄNÄNEN, 1981³ : 63). On connaît les graphies METVLA (= *mentūla*) et LIGIS (= *lingīs*) à Pompéi.

³⁹ Mot plautinien de lecture conjecturale : Pl., *Bac.* 929, # *non pedibus termentō fuit* « ce fut un jeu d'enfant ». *Lectio difficilior* de *tormentō* (*termentum* d'après Fest. 498, 20-21 et P.-Fest. 499, 4).

n'est pas jusqu'à SCHRIJVER (1991 : 235-236) qui n'ose y croire : selon lui, le lat. *pūter* remonte à **pu(H)-tr-í-* (et non à *†pHu-tr-í-* comme à son habitude). Pour le celtique, on peut ici expliquer l'amuïssement de la laryngale par la *lex-HACKSTEIN* : {**CH.CC.* > **C.CC.*} (HACKSTEIN : 2002), que d'aucuns nomment 'lex-*Wetter*' (ZAIR, 2012 : 150). Sur un neutre i.-e. **púH-tr*, loc. **puH-tér* « putréfaction, gangrène » (cf. lat. *putrēdō*), on formait par hypostase un dérivé contrastif athématique de type **puH-tér-s* > **puH-tér* m. « le malade » (par contraste avec celui qui ne l'est point). Un tel dérivé n'est pas un nom d'agent : c'est la variante athématique du suffixe contrastif bien connu **-ter-o-* (PINAULT, 2007 : 274). Selon moi, le paradigme en était **puH-tér*, gén. sgl. **pu.tr-és* (< **pu(H)-tr-és*), gén. pl. **pu.tr-ó.om* (< **pu(H)-tr-óH-om*), qui est susceptible d'avoir produit un thème thématique secondaire **pu.tr-ó-* « malade », directement reflété par le v.-irl. *othar* (< celt. com. **φutrós*).

Rien n'exige de poser ici une isoglosse italo-celtique : il faut partir de *pūt-īdus* « putride » formé sur *pūtēō* « puer » (< i.e. **puH-teh₁-jé/ó-* « être en puanteur ») avec le statut de quasi-participe (cf. lat. *feru-īdus* « bouillonnant » et *pāu-īdus* « tremblant »). C'est là une formation d'une productivité infinie. On en aurait tiré un banal dénominatif de type **pūtīdāre* /pũ.tã.dã.rě/ « faire pourrir » – spirantisé dans la langue vulgaire en **pūtīdāre* /pũ.tã.dã.rě/ et enfin rhotacisé en **pūtērāre* /pũ.tã.rã.rě/ à l'instar du lat. vulg. *sōlērāre* (CGL : V, 623, 28) qui signifie « cimenter [un sol] » et « ressemeler [une chaussure] ». Ce verbe n'est pas autre chose que l'avatar vulgaire du latin standard *sōlīdāre* « consolider, affermir ». ⁴⁰ Partant, ce verbe **pūtērāre* /pũ.tã.rã.rě/ aboutissait à **pūtrāre* /pũ.trã.rě/ (syncope), dont la longue en position prétonique est relayée par une brève suivie d'une géminée : **pūttrāre* /pũ.trã.rě/, laquelle se simplifie à son tour devant une longue accentuée – soit **pūtrāre* /pũ.trã.rě/. ⁴¹ On sait les flottements de type *artāre* et *artīre* « serrer » sur *artus* « étroit ». Rien n'interdit de poser ici un doublon de type **pūtrātus* /pũ.trã.tũ/ : *pūtrītus* /pũ.trĩ.tũ/ « pourri ». De surcroît, il existe un terme technique (mais tardif) *pūtrāmen* n. « tas de fumier » (CYPR. +). Si cette forme devait être authentique et non pas forgée de toutes pièces par l'auteur du *De Lapsis*, on pourrait poser un prototype **pūtērāmen* /pũ.tã.rã.měň/ avant syncope, qui aboutissait ainsi à une forme *pūtrāmen* /pũ.trã.měň/ (< **pūttrāmen* /pũ.trã.měň/) qui aurait à peu près subi le même sort que le dérivé secondaire **rūdērāmen* /rũ.dã.rã.měň/ « couche de déblais, débris » régulièrement syncopé en **rūdrāmen* /rũ.drã.měň/ > **rūt.trāmen* /rũ.trã.měň/, simplifié à son tour en **rũ.trāmen* /rũ.trã.měň/ (seul le pluriel *rūtrāmīna* « gangue du minerai » est attesté). ⁴² Dans cette hypothèse, l'adjectif *pūter* « pourri » (thème en *-i-*) serait là encore un dérivé inverse, formé sur un participe *pūtrītus* (fr. *pourri*). On évite à ce prix d'avoir à poser une forme héritée pour ce dérivé, qui s'inscrit au sein de toute une famille (*pūtēō*, *pūtīdus*), au lieu que la forme celtique revêt un sens spécialisé, et n'a point d'assise verbale.

⁴⁰ Notons qu'un tel principe explicatif vaut sans peine pour l'énigmatique *tōlērāre* « porter, supporter » qui reflète selon moi sur une forme de latin standard **tōlīdāre* dont on ferait en ce cas le dénominatif d'un **tōlīdus* en cheville avec un présent essif **tōlēō* « supporter » de type *dōlēō* « souffrir ».

⁴¹ L'abrégement ici posé est documenté par le type *ātēr* « sombre » dont le dérivé secondaire **ātrōcem* passe à **āt.trōcem* puis à *ā.trōcem* « sombre ».

⁴² Le terme est attesté en *CIL* II, 5181, trouvé à Aljustrel, en Lusitanie antique : c'est un texte précisant les droits d'usage d'une mine d'argent (*Metallum Vispascence*). Sémantiquement, il est évident que le terme *rūtrāmīna* « gangue, couche de déchets entourant le minerai brut » s'apparente au groupe de lat. *rūdis* « brut » et *rūdus* n. « déblais, débris » qui alterne avec un **rōdus* plébéien (< it. com. **χróyud-e/os-* < i.-e. **g^hréyud-e/os-*).

3.5. importance méconnue de la dérivation inverse

3.5.1. lat. *pūtus* « raffiné » (or, argent)

Le lat. *pūtus* « raffiné » (or, argent) est un terme technique, qui ne coïncide pas du tout pour le sens avec le terme *pūrus* « pur » (< i.e. **puH-ró-*). DYBO (1961 : 12) admet l'équation lat. *pūtus* = véd. *pū-táh* « purifié » (< **puH-tó-*). Cette correspondance est très difficile à admettre, aussi SCHRIJVER (1991 : 241 et 247-248) rejette-t-il cette équation, à la suite de MEILLET (*DELL* : 548). SCHRIJVER opte pour une orientation étymologique fort différente : il rapproche le lat. *pūtāre* du lit. *piāuti* et du lett. *plāūt* « couper ». Par la suite, KORTLANDT (2007 : 37) rapproche aussi *pūtāre* du lett. *plāūt* « couper ». Selon SCHRIJVER, le lat. *pūtus* vient d'un étymon i.-e. **ph₁u-tó-* « coupé ». Or, la racine baltique reflète plutôt un prototype **peuH-* (STANG, 1966 : 73-74) ou bien **p₁eh₂-u-* (*LIV*² : 481-482).⁴³

Il existe une autre solution, bien plus satisfaisante pour la forme comme pour le sens : faire de *pūtus* le dérivé inverse de *pūtāre* (*WH*, II : 393, s.u. *putō*). En effet, dans la formule asyndétique (mérisme) *argentum pūrum pūtum* « argent pur et raffiné », l'adjectif *pūtus* équivaut très précisément à (*ex-*)*pūtātus* « auquel on a retiré les impuretés ».⁴⁴ Il faut ici poser une 'néo-forme primaire' *pūtus* équivalant à *expūtātus* : c'est le type bien connu *truncus* « mutilé » valant *dē-truncātus* « retiré du tronc », ou bien *condensus* « dense, serré » (*LIV*. +) tiré de *con-dens-ātus* de même sens.⁴⁵ Le lemme de Festus *pūtus* est corrigé en *pūtātus* par ses épigones : *Putus* (corr. *Putatus* *GLK* VII/1 : 63) *antiquitus pro puro, unde putatæ uites et arbores, quod decisus impedimentis remaneant puræ : aurum quoque putatum dici solet, id est expurgatum, et ratio putata, id est pura facta* (P.-Fest. 241, 4-7) « *Pūtus* signifie 'pur' chez les anciens : on dit ainsi les vignes taillées (*putātæ*) et les arbres émondés (*putātæ*), parce qu'ils restent purs après qu'on en a ôté les impuretés : on dit aussi que l'or est raffiné (*putātum*), c'est-à-dire purifié, et un compte apuré (*putāta*), c'est-à-dire devenu pur ». Malgré Festus, on ne saurait conclure à l'identité de *pūrus* « pur » (« sans mélange ») et *pūtus* « raffiné » (« à qui l'on a enlevé les impuretés par cuisson »). Le tour *argentum pūrum pūtum* « argent pur et raffiné » est un mérisme.

Comme forme de fondation de toute la famille, il faut ici poser le type *am-pūtāre* « éclaircir, élaguer » (< **ambi-pāt-āre*) avec apophonie. C'est en propre un présent duratif du type de *oc-cūp-āre* « tenir un lieu » (< **ob-cāp-āre*) vs *capere* « saisir ».⁴⁶ Ce présent duratif

⁴³ Objection pointée par ZAIR (2012 : 131).

⁴⁴ His igitur assentimus, qui *putum* esse dicunt a putando dictum et ob eam causam prima syllaba breui pronuntiant, non longa, ut existimasse Alfenuis uidetur, qui a puro id esse factum scripsit. Putare autem ueteres dixerunt uacantia ex qua re ac non necessaria aut etiam obstantia et aliena auferre et excidere et, quod esse utile ac sine uitio uideretur, relinquere. Sic namque arbores et uites et sic rationes etiam putari dictum. <...> Argentum ergo in Carthaginensi fœdere *putum* dictum est quasi exputatum excoctumque omnique aliena materia carens omnibusque ex eo uitii detractis emaculatum et candefactum. (*GELL.* 7.5.5-9).

⁴⁵ C'est là une dérivation *rétrograde*, qui se fonde sur la dérivation suffixale, qui se fonde sur le modèle *longus* → *ē-long-ātus* « allongé » (*longus* est hérité, à preuve le got. *laggs* « long »).

⁴⁶ L'apophonie est -ū- est un trait archaïque : à preuve *condūmnārī* dans la *lex Bantina* (*CIL* I, 582) ou bien les formes du type *surrūpūī* qui ne survivent pas à Plaute. On pourrait admettre un ancien intransitif **am-pūtēō*, **am-pūtūī* « être ouvert » (< **ambī-pātēō*). Je remercie J. CLACKSON et N. ZAIR (*per litteras*) de m'avoir signalé la difficulté d'une apophonie en -ū- pour *am-pūtāre* en partant *recto itinere* de **ambī-pātāre*.

serait apparenté à *pandere* « ouvrir » (< pré-lat. **pāt-ne/o-*). Il faut s’aviser que la racine latine √*pāt-* « ouvrir » peut parfois désigner une opération fort brutale : *rūpem ferrō pandunt* (LIV. 21.37.3) « ils ouvrent la roche avec le fer », ou bien encore *mœnia pandimus urbis* # « nous brisons les remparts de la ville » (VIRG., *Én.* 2, 234). Le nom d’agent *pūtātor* m. « élagueur » (VARR.) est une cassure du composé *am-pūtātor* (CGL II, 566, 26).

3.5.2. le lat. *frētum* n. « détroit » (< *trans-frētāre*)

Le terme poétique autant qu’obscur *frētum* n. et *frētus*, -*ūs* m. « détroit, bras de mer » est d’ordinaire rapproché du verbe *ferueō* « bouillonner ». La poésie dactylique ne méconnaît la formule *frētā feruīdā* « les détroits bouillonnants ». DYBO (1961 : 14) admet pour ce terme un étymon i.-e. **b^hretó-* m. « bouillonnement » qu’il rapproche du terme technique *frētāle* n. « poêle à frire » (sur qui voir infra 3.6.1.). Il rapproche de ces formes le germ. com. **brēdāz* « rôti, viande rôtie » (< i.-e. †*b^hrētó-*) reflété par le v.h.a. **brāt(s)* et par le v.-isl. *brāðr*. Bien que ruineux, ce rapprochement est déjà ancien (*WH* I : 46). Il est passé en doctrine. Selon moi, le binôme *frētum* n. et *frētus*, -*ūs* m. « détroit, bras de mer » doit être le dérivé inverse du verbe *trans-frētāre* « franchir un détroit » (< **trans-fēr-ētāre*). Sur le verbe simple *trans-fērō* « faire passer d’un lieu vers un autre » aurait été formé un fréquentatif vulgaire de type **trans-fēr-ētāre* « transporter [par mer] » (< **trans-fēr-ītāre*) – substitut morphologique du fréquentatif attendu **trans-lā-tāre* « transporter ». La syncope affectait la première voyelle suivant le contre-accent dans les mots de structure *[- ˘ - -] (GARNIER, 2012 : 245). On peut poser une proto-forme **trans-fērētāt* /trā.fā.rə.tāt/ syncopée en *trans-frētāt* /trā.frə.tāt/, du même type que le déverbatif vulgaire **pēr-fēr-īcāt* /pēr.fā.rə.kāt/ « frictionner » (sur *fērīō*) qui se syncope régulièrement en *pēr-fr-īcāt* /pēr.frə.kāt/, ou bien **pēr-fēr-īāt* /pēr.fā.rī.īāt/ « concasser » qui aboutit à *pēr-fr-īāt* /pēr.frī.īāt/ (dénominateur d’un **per-fēr-ium*).

3.6. les isoglosses illusoirs

3.6.1. lat. *frētāle* « poêle à frire » et germ. com. **brēdāz* « roti, viande rôtie »

Sur la foi d’un rapprochement douteux avec le lat. *frētum* « détroit, bras de mer », la doctrine dominante affirme l’existence d’une parenté entre le lat. *frētāle* n. « poêle à frire » et le germ. com. **brēdāz* « roti, viande rôtie » (*WH* I : 546). Or, l’équation ne fonctionne bien pour le sens qu’entre **brēdāz* et *frētāle* : c’est pourquoi les auteurs s’empressent de conclure à la parenté de *frētum* et de *frētāle* : or, c’est là forcer les choses. Il est plus sage de laisser de côté l’épineuse question du verbe germ. com. **brēd-an^{an}* « rôtir, cuire » (all. mod. *braten*).⁴⁷

⁴⁷ On n’en peut séparer le germ. com. **brē-jan-an* « rôtir, cuire » (gotique de Crimée *breen* « rôtir ») ainsi que **brō-jan-an* (all. mod. *brühen* « ébouillanter, échauder »). Selon la doctrine de KROONEN (2013 : 74 et 78), ces formes se rattachent à une racine †*b^hreh₁-* « bouillonner » posée *ad hoc* et qui n’est qu’une rémanence inconsciente de la forme **b^hrētó-* posée par DYBO (1961 : 14). Selon moi, le germ. com. **brō-jan-an* « échauder » (< i.-e. **g^uhr-eh₂-jé/ó-*) serait sorti d’un thème de collectif **g^uhr-éh₂* f. « chaleur » alternant avec un ancien nom d’action **g^uh^{or}-o-* m. « action de chauffer » (lit. *gāras* m. « vapeur »). Quant au type **brē-jan-an* « rôtir, cuire » (< i.-e. **g^uhr-eh₁-jé/ó-*), il repose sur un emploi factitif d’un dénominateur sur thème d’instrumental **g^uhr-éh₁* « en chaleur » tiré d’un adjectif oxyton **g^uh^{or}-ó-/*g^uhr-ó-* (*ifc*) « brûlant ». L’alb. *ngroh* et le v.-sl. *grějo* « réchauffer » (< i.-e. **g^uhr-eh₁-jé/ó-*), cognats du germ. com. **brē-jan-an* « rôtir, cuire », s’opposent ainsi au v.-sl. *gorě-ti* « faire brûler » (< i.-e. **g^uh^{or}-eh₁-jé/ó-*) qui est formé sur i.-e. **g^uh^{or}-ó-* « brûlant ». Dans cette hypothèse, le germ. com. **brēd-an-an* « rôtir » est un ‘néo-verbe fort’ tiré d’un participe **brē-dāz* « rôti ».

Selon moi, le latin *frētāle* « poêle à frire » (Apic. +) n'a rien à faire avec le groupe de *feruēō* « bouillonner » et *fermentum* n. « ferment » (< **feruimentum*).⁴⁸ Ce terme a toutes chances d'être vulgaire : il n'a rien à faire avec l'adjectif *frētālis* « de détroit » (AMM. +)⁴⁹ qui est un synonyme tardif de *frētensis* « de détroit » (CIC. +)⁵⁰ – toutes formes fondées sur *frētum* n. « bras de mer ». Ici, il faut sans doute partir d'un ancien nom d'instrument **fre(c)tāle* avec le traitement précoce du groupe implosif *-kt- > -t- qu'on observe dans le lat. vulg. VITORIVS (= *Victōrius*) à Pompéi (VÄÄNÄNEN, 1966³ : 63). La forme serait secondairement formée par permutation suffixale sur un nom d'instrument hérité **frectrum* n. « poêle à frire » cognat du véd. *bhrāṣtram* n. « poêle à frire » (< i.-e. **b^{hr}ég-trom*).⁵¹

3.6.2. lat. *uīrēō* « être verdoyant » : véd. *jīrá-* « vif, rapide »

Voici une autre équation fautive (DYBO, 1961 : 11) qui est passée en doctrine : ainsi KORTLANDT (2007 : 27) pose-t-il un adjectif lat. **uīro-* « verdoyant » comme cognat de la forme védique. Ce rapprochement très faible semble admis par RAU (2009, 164), mais sous la forme †*uīrēō* (sic), ce qui n'est pas sans une certaine ironie de circonstance. Pour le sens, il y a une correspondance évidente entre l'angl. mod. *quick* « vif, rapide » (< i.-e. **g^{uh}h₃-y-ó-*) et le véd. *jīrá-* « vif, rapide » (< i.-e. **g^{uh}h₃-r-ó-*) doté d'un dérivé secondaire *jīrí-* f. « rivière » (< i.-e. **g^{uh}h₃-r-í-* « rapidité »). Le lat. *uīrēō* est l'essif de **ueīs-* « pousser » (*LIV*² : 671).

3.6.3. celt. com. **bräg-je/o-* « péter » : lat. *frāgrāre* « flairer »

Cette étymologie des plus navrantes se surprend chez SCHUMACHER (2004 : 232) ; elle est encore défendue par MATASOVIĆ (2012 : 135). Noter en outre le terme celt. com. **brax-sman-* « pet » (v.-irl. *broimm*, moy.-gall. *bram*). La forme celtique **bräg-je/o-* reflète un 'néo-degré zéro' **b^{hr}äg-* fondé sur le degré plein **b^{hr}eg-* « rompre avec fracas ». Cette resyllabation se retrouve en italique, dans le groupe de lat. *frangō* (GARNIER, 2010 : 116). Pour le sens, il est loisible de rapprocher le lat. *frāgor* m. « bruit, fracas ». Le véritable *samprasāraṇa* **b^{hr}g-* est reflété par le gaul. *bregan* [acc. sg.] « miette » qui remonte à un étymon celt. com. **brīg-ā* (< i.-e. **b^{hr}g-éh₂*) « fragment » (MEID, 2012 : 259, n. 31), cognat du véd. *ga-bruk-a* f. « miette » qui est réaligné sur le degré plein *brikan* « rompre ». En toute rigueur, on attendrait germ. com. **bruk-ōⁿ* f. « miette » (< i.-e. **b^{hr}g-éh₂*), got. †*ga-baurk-a*. Pour le lat. *frāgrāre* « flairer », j'ai déjà établi (GARNIER, 2012 : 252) qu'il faut partir d'un ancien nom d'instrument **frā-gūlā* /frā.gə.lā/ « narine, flair », assorti d'un verbe dénominal *frāgrāre* /frā.grā.rē/ « flairer » (< **frāgūlāre* /frā.gə.lā.rē/). La forme **frā-gūlā* f. « flair » serait en dernière analyse une forme vulgaire reflétant **frā-gūlā* en latin standard, avec une lénition précoce.⁵² C'est une forme héritée d'it. com. **χ^{ur}rā-klā* (< i.-e. **g^{uh}h₁-tl-éh₂*). On ne saurait poser ici un thème d'intensif i.-e. †*g^{uh}rH-g^{uh}reH-* (pace SCHRIJVER, 1991 : 185).

⁴⁸ Notons au passage que « faire frire » et « bouillonner » sont loin d'être synonymes.

⁴⁹ Attesté dans l'expression *Oceanus fretālis* (AMM., 28.2.1, « le détroit britannique »).

⁵⁰ Attesté dans l'expression *fretense mare* (CIC., *Att.*, 10.1.7, « le détroit de Sicile »).

⁵¹ Pour le dossier comparatif de la racine i.-e. **b^{hr}eg-* « faire frire », consulter GARNIER (2010 : 401). On peut notamment citer en italique l'ombr. *frehtu* « grillé » [acc. m. sgl.] attesté dans la formule *pune | frehtu habetu* (IV, 31) « on doit employer la farine grillée ».

⁵² On observe ce phénomène dans *strāgūla* f. « selle » – qui équivaut à un nom d'instrument **strā-cūla* avec lénition, et dans *strāgūlus* « qu'on étend » (< **strāclūs* < lat. vulg. **strāt-īlus* = **strāt-īlis* sur *strātus*, -ūs).

IV. La lex-DYBO ne fonctionne-t-elle qu'en celtique ?

4.1. la restriction-MATASOVIĆ à la lex-DYBO

Une récente étude de MATASOVIĆ (2012) réduit le stock de formes-DYBO de façon drastique et renonce au latin, au lieu qu'on assiste à une véritable explosion des formes-DYBO chez KORTLANDT (2007 : 25-44). Pour les faits latins, j'espère avoir démontré l'inanité des données, ainsi que l'importance heuristique majeure du latin vulgaire, qui est trop souvent méconnu des comparatistes, ce qui induit des rapprochements spécieux autant qu'illusoire. Parmi les nombreuses formes celtiques discutées par MATASOVIĆ, il reste un bon nombre de formes *a priori* contraignantes : j'entends ici proposer des explications alternatives ; il va sans dire que la démarche ici adoptée se veut programmatique, et non pas exhaustive.

4.2. de quelques noms en *-tu- problématiques

4.2.1. celt. com. *gu-tu- « voix » (v.-irl. *guth*)

Pour expliquer la brève du celt. com. *gu-tu- « voix », on peut songer à l'influence d'un nom d'agent i.-e. *ǵ^huH-tér, gén. sgl. *ǵ^hu.tr-és (< *ǵ^hu(H)-tr-és) « prêtre, invocateur » où la chute de la laryngale était phonétique. Pour le sens, on peut citer l'av. *zbā-tar-* « évocateur » qui est refait sur degré plein – comme c'est l'usage constant en indo-iranien. C'est ici le concept de la *devā-hūti-* védique (« invocation des dieux »). Le gaul. *gutu-ater* m. « maître de l'invocation » est sans doute l'équivalent d'un simple *gutros « invocateur ».

4.2.2. celt. com. *brū-tu- « bouillonnement » (v.-irl. *bruth* « véhémence »)

Cette forme à brève radicale pourrait s'expliquer par l'influence du nom d'action *b^hróu-to- m. « action de bouillonner » (< *b^hróu(H)-to-) étudié *supra* (n. 33), où s'exerçait régulièrement l'action de l'effet-SAUSSURE { *CoRH.C. > *CoR.C. }.

4.2.3. celt. com. *bī-tu- « monde »

La forme ne doit pas être héritée *recto itinere* d'un étymon i.-e. *ǵ^hi₃-tú-, mais pourrait être fondée sur le celt. com. *bī-uos « vivant » (sur qui voir *supra* II).

4.3. celt. com. *gnā-tó- « connu » : *ambi-gn-āto- « juge »

En-regard du celt. com. *gnā-tó- « connu » (v.-irl. *gnáth*), qui reflète une sonante longue, le type *ambi-gn-āto- « juge » (moy.-gall. *yngnad*) présente une brève qui s'explique sans doute par la loi-*νερώνος* (*-VCRHV- > *-VCRV-). Elle s'exerce dans le lat. *bēnī-gnus*, qui doit être formé à l'imitation d'un composé *nōuī-gnus (< i.-e. *neū-o-ǵn(h₁)-ó-). Pour le lat. *cognītus* « connu », il est invraisemblable de poser l'abrégement d'une ancienne longue *co-gnō-tó- en *co-gnō-tó- (pace KORTLANDT, 2007 : 28). Il faut ici poser un allomorphe sur degré plein du suffixe, soit i.-e. *V-ǵn(h₃)-eto- en composition. On peut admettre un ancien composé privatif *ignītus (< i.-e. *ǵ^h-ǵn(h₃)-etó-) « inconnu » avec action de la loi-*νερώνος* (VINE, 1998 : 38). Or, les formes de type celt. com. *gnāto- n'apparaissent jamais qu'en second membre de composé : il y a donc tout lieu de penser que le type *ambi-gn-āto-

« juge » emprunte son timbre *ǎ* au type normal **gnā-tó-* « connu » (< i.-e. **ǵnh₃-tó-*), mais qu’il reflète un plus ancien **ambi-gn-ěto-* (< **h₂nt-b^{hi}-ǵn(h₃)-eto-*). Pour le sens, le moy.-gall. *yngnad* « juge » rappelle le lat. *cognitor* m. « procureur ». Il y a une seconde formation apparentée : le moy.-gall. *dirnad* « compréhension » (< celt. com. **dī-φro-gn-ǎto-*).

4.4. le cas des présents en nasale

Je postule ici une resegmentation synchronique des anciens présents à infixé nasal en présents à suffixe nasal – ce qui conduit en pratique à une « anitisation » des formes de participes en **-tó-*. Or – par l’effet d’un heureux hasard – si le celtique commun reflète i.-e. **C_ɣ-C-* et **C_l-C-* par **Crī-C-* et **Clī-C-*, il reflète i.-e. **C_ɣ-n-* et **C_l-n-* par **Carn-* et **Caln-*. Il est donc possible d’asseoir une série de réfections apophoniques susceptibles de rendre compte des formes présentant descriptivement un abrégement-DYBO.

4.4.1. pré-proto-celt. **t_l-nǎ-* et **t_l-tó-* « soulever »
 celt. com. **tal-nǎ^{ti}* et **tlī-tó-*
 → **tlī-na-* (v.-irl. *tlenaid* « emporter, voler ») et **tlī-tó-*

4.4.2. pré-proto-celt. **p_l-nē-* et **p_l-tó-* « remplir »
 celt. com. **φal-nī^{ti}* et **φlī-tó-*
 → **φlī-nī-* (v.-irl. *do.lin* « couler ») et **φlī-tó-*
 [**φlā-nó-* « plein » (v.-irl. *lán*) remonte à i.-e. **p_lh₁-nó-*]

4.4.3. pré-proto-celt. **m^ol-é/ó-* et **m_l-tó-* « moudre »
**māl-é/ó-* « moudre » (moy.-gall. *malu* « je mouds »)
**mlī-tó-* « moulu » (v.-irl. *°mleth*)
 [**mlā-tó-* « doux » (< i.-e. **m_lh₂-tó-*) est synchroniquement immotivé]

4.4.4. pré-proto-celt. **g^uɣ-nǎ-* et **g^uɣ-tó-* « proclamer [sentence] »
**bar-nǎ^{ti}* « proclamer, rendre un jugement » (moy.-gall. *barnu*)
**brī-tí-* « jugement » (v.-irl. *brith, breth*)
**brī-tó-* « jugé » et nom d’agent **ko-brī-to-* « juge » (gaul. *uer-co-bretos*)⁵³
 [**brā-tú-* « jugement » (v.-irl. *bráth*) – reflet direct d’i.-e. **g^uɣH-tú-*]

4.4.5. pré-proto-celt. **str_ɣ-nǎ-* et **str_ɣ-tó-* « joncher »
**star-nǎ^{ti}* « joncher » (moy.-gall. *sarnu*)
**strī-tó-* (v.-irl. *ro.sreth* < **φro-strī-to-*)
 [**strā-tó-* m. « vallée » (< i.-e. **str_h3-tó-*) → **strǎ-tó-* (v.-irl. *srath*)]

4.5. remaniements apophoniques

⁵³ Terme institutionnel signifiant « magistrat suprême ». Il faut partir du préfixe augmentatif *uer-* (< **uφer-*) et d’un nom d’agent gaul. **co-bretos* « juge » selon DELAMARRE (2003³ : 314).

4.5.1. la ‘néo-apophonie’ *CăR-nă-, *CRā-tó- → *CăR-nă-, *CRă-tó-
 *mar-nă-^{ti} « tromper » (± v.-irl. *marnaid* < proto-gaél. *mar-n-é/ó-)
 *mrā-tó- → *mră-tó- « trompé » (v.-irl. °*mrath* « il fut trompé »)

*φar-nă-^{ti} « octroyer » (± v.-irl. *ernaid* < proto-gaél. *φer-na-)
 *φrā-tó- → *φră-tó- (v.-irl. *ro.rath* « il fut octroyé »)

*uāl-nă-tori [dép.] « régner » (± v.-irl. *fallnaithir* < *fallaithir)
 *ulā-tó- → *ulă-tó- « prince » (gaul. *ulatos)⁵⁴
 *ulā-tí- → *ulă-tí- f. « souveraineté » (v.-irl. *flaith*)

4.5.2. la ‘néo-apophonie’ *CăRăC-, *CRāC- → *CRăC-, *CRāC-
 *kălăd-e/o- « creuser » (< *kělăd-e/o-⁵⁵ < i.-e. *kélh₂-d^hh₁-e/o-)
 → *klăd-e/o- « creuser » (v.-irl. *cladaid* « ils creusent »)
 *klādos « tranchée, fosse » (< i.-e. *kļh₂-d^hh₁-ó- « creusé »)
 (moy.-gall. *clawdd* « fosse »)

4.6. les postverbaux

*dar-nă-^{ti} → *dar-nos « portion, part » (moy.-gall. *darn*)
 *star-nă-^{ti} → *star-nos « jonchée » (moy.-gall. *sarn*)

V. Conclusion

Depuis plus d’une cinquantaine d’années, la loi de DYBO règne en maître absolu sur la celtologie, mais ne cesse de se voir amender, et reçoit un champ d’application toujours plus étroit : il n’est pas jusqu’à son auteur qui ne renonce à l’amender encore (DYBO : 2007). Cette loi est devenue une sorte de dogme : aussi lui pardonne-t-on beaucoup.⁵⁶ Le principe en est aujourd’hui méconnaissable : elle emprunte son action à bien d’autres lois – ainsi tout d’abord l’effet-SAUSSURE {*CoRH.C. > *CoR.C.}, susceptible de rendre compte des formes *b^hóu-to- « action d’habiter » (< *b^hóu(H)-to-) vs *b^hu-téh₂ « habitation, maison », *b^hróu-to- (< *b^hróu(H)-to- « fermentation ») vs *b^hru-téh₂ « matière fermentée », et enfin *kóu-t- « peau » (< *(s)kóu(H)-t-), assorti d’un thème faible paradigmatique *kut-. Il y a ensuite la lex-HACKSTEIN {*CH.CC. > *C.CC.}, qui permet de rendre compte du celt. com. *φutr-ó- « malade » (< i.-e. *pu.tr-ó- < *pu(H).tró-). La loi-veoyvós {*-VCRHV- > *-VCRV-} permet d’élucider le couple *gnā-tó- « connu » : *ambi-gn-ăto- « juge » au moyen d’une forme de composition *V-ĝn(h₃)-eto- qui était jadis en distribution complémentaire avec le simple

⁵⁴ Restitué par DELAMARRE (2003³ : 322).

⁵⁵ Avec la loi de JOSEPH (celt. com. *CěRă- > *CăRă-). Discussion chez SCHRIJVER (1995 : 91-93).

⁵⁶ J’en veux pour preuve ces quelques lignes : « A clear counter-example is the length of Lat. *fūmus* vs. Skt. *dhūmā-* < PIE *d^huh₂-mó-. I find none of the explanations of this exception compelling (e.g. the analogy with *fūlīgō* « soot », de VAAN 2008). However, the general impression is that Dybo’s law solves more problems than it creates. » (MATASOVIĆ, 2009 : 7, n. 4).

**ǵnh₃-tó-* « connu ». Il faut aussi mentionner la loi de limitation rythmique en latin, qui permet de poser **con-tērītus* /kòn.tə.rí.tũ/ > *con-trītus* /kòn.trí.tũ/ « foulé ». Tout le système repose sur un préverbe **con-tārītus* avec apophonie. Tout cela suffit à démontrer qu'un principe explicatif phonologique *a priori* de formes problématiques peut faire surgir du néant une loi postnéogrammairienne, et qu'il convient d'abord de faire le départ entre formes fondées et formes héritées (type de gr. φῦ-τόν), tout en prenant en considération l'importance – méconnue – de la dérivation inverse en latin : ainsi *frētum*, *pūtus* et *pūter*, et surtout il faut adopter comme principe cardinal d'éviter l'accumulation de correctifs sans fin pour une loi unique. Enfin, on ne saurait jamais trop se défier d'une complexification extrême quand il est affaire de grammaire comparée (métathèses *ad hoc*, ultra-scepticisme). C'est le type de pétition de principe qui produit des monstres du type d'i.-e. †*b^hH-u-téh₂* « cabane », †*kH-u-ti-* « peau » et **ph₁-u-tó-* « coupé ». La laryngalisation à l'extrême de cette loi lui a porté le coup le plus funeste. Le seul amendement qu'il faille encore porter à cette encombrante *lex-DYBO*, c'est de conclure à sa totale non-existence.

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- BAMESBERGER A. (1990), *Die Morphologie des urgermanischen Nomens*. Heidelberg, Carl Winter, 1990.
- BARTHOLOMAE C. (1904), *Altiranisches Wörterbuch*. Straßburg 1904.
- DELAMARRE X. (2003²), *Dictionnaire de la langue gauloise. Une approche linguistique du vieux-celtique continental*. Paris, Errance, 2001. 2^e édition revue et augmentée (2003).
- DYBO V. A.,
 - (1961), « Sokraščenije dolgot v kel'to-italijskix jazykax i ego značanije dlja balto-slavjanskoj i indoevropskoj akcentologii », in *Voprosy slavjanskogo jazykoznanija vypusk 5*. Moskva 1961, 9-34.
 - (2007), « Reflexy indoevropskix slogovyx dolgix plavnyx i nosovyx v kel'to-italijskix jazykax (v zaščitu koncepcii X. PEDERSENA) », in *Aspekty komparativistiki*, ed. Igor S. SMIRNOV, Moskva : RGGU, 2007, 11-27.
- ERNOUT A. et Meillet A. (1932), *Dictionnaire étymologique de la langue latine. Histoire des mots*. Paris, 1932. Édition révisée : 1985 (abrég. *DELL*).
- GARNIER R.,
 - (2010), *Sur le vocalisme du verbe latin : étude synchronique et diachronique*. Innsbruck, IBS 134, 2010.
 - (2012), « La loi de limitation rythmique en latin », *Bulletin de la Société de Linguistique de Paris* 107/1, 235-260.
 - (2014), « Sur l'étymologie du latin *uirgō* 'vierge' », *Studia Etymologica Cracoviensia* 19, 2014, 59-70.
- GOETZ G. (abrég. *CGL*), *Corpus glossariorum Latinorum*. VII Volumes (8 tomes). *Vol. I: De glossariorum Latinorum origine et fatis, scripsit georgius Goetz. Addenda: De Lindsayi eiusque discipulorum studiis glossographicis scripsit Paulus*

- Wessner. *Index uocabulorum, Thesauri glossarum emendatarum supplementum*. Leipzig, 1923². Vol. II: *Glossæ Latinogræcæ et Græcolatinæ, ediderunt Georgius Goetz et Gottholdus Gundermann. Accedunt minora utriusque linguæ glossaria*. Leipzig, 1892. Vol. III: *Hermeneumata pseudodositheana. Accedunt hermeneumata medico-botanica uetustiora*. Leipzig, 1892. Vol. IV: *Glossæ codicum Vaticanæ 3321, Sangallensis 912, Leidensis 67F*. Leipzig, 1889. Vol. V: *Placidus. Liber glossarum [excerpta]. Glossaria reliquia*. Leipzig, 1894. Vol. VI: *Thesaurus glossarum emendatarum confecit Georgius Goetz. Pars prior*. Leipzig, 1899. Vol. VII/1: *Thesaurus glossarum emendatarum. Pars posterior. Accedit index Græcus Guilelmi Heræi*. Leipzig, 1901. Vol. VII/2: *Index Græcolatinus, confecit Guilelmus Heræus. Accedit index Anglosaxonicus ab eodem compositus*. Leipzig, 1903.
- GRANDGENT C. H. (1907), *An Introduction to Vulgar Latin*. Boston, 1907.
 - HACKSTEIN O. (2002), « Uridg. *CH.CC. > *C.CC. », *Historische Sprachforschung* 115, 2002, 1-22.
 - KEIL. H. (abrév. GLK), *Grammatici Latini ex recensione Henrici Keilii*. VII volumes. Vol. I: *Flauii Sosipatri Charisii Artis grammaticæ libri V. Diomedis Artis grammaticæ libri III. Ex Charisii Arte grammatica excerpta*. Leipzig, Teubner, 1873. Vol. II: *Prisciani Institutionum grammaticarum libri I-XII ex recensione Martini Hertzii*. Leipzig, Teubner, 1855. Vol. III: *Prisciani Institutionum grammaticarum libri XIII-XVIII ex recensione Henrici Keilii*. Leipzig, Teubner, 1859. Vol. IV: *Probi Donati Seruui qui feruntur de Arte grammatica libri ex recensione Henrici Keilii. Notarum laterculi ex recensione Theodori Mommseni*. Leipzig, Teubner, 1864. Vol. V: *Artium scriptores minores: Cleonius, Pompeius, Iulianus; excerpta ex commentariis in Donatum; Consentius, Phocas, Eutyches, Augustinus, Palæmon, Asper. De nomine et pronomine. De dubiis nominibus. Macrobiï excerpta*. Leipzig, Teubner, 1923. Vol. VI: *Scriptores artis metricæ: Marius Victorinus, Maximus Victorinus, Cæsius Bassus, Atilius Fortunatianus, terentianus Maurus, Marius Plotius Sacerdos, Rufinus, Mallius Theodorus; Fragmenta et excerpta metrica*. Leipzig, Teubner, 1874. Vol. VII: *Scriptores de orthographia: Terentius Scaurus, Velius Longus, Caper, Agræcius, Cassiodorus, Martyrius, Beda, Albinus. Audacis excerpta, Dosithei Ars grammatica, Arusiani messii Exempla elocutionum, Cornelii Frontonis liber de differentiis, Fragmenta grammatica. Index scriptorum*. Leipzig, Teubner, 1880.
 - KORTLAND F. (2007), *Italo-celtic origins and prehistoric development of the Irish language*. Leiden Studies in Indo-European 14, Amsterdam·New York, 2007.
 - KROONEN G., (2013), *Etymological Dictionary of Proto-Germanic. Leiden Indo-European Etymological Dictionary Series. Edited by Alexander LUBOTSKY, Volume 11*. Brill, Leiden·Boston, 2013.
 - KÜMMEL M. J. (2000), *Das perfekt im Indoiranischen. Eine Untersuchung der Form und Funktion einer ererbten Kategorie des Verbums und ihrer Weiterentwicklung in den altindoiranischen Sprachen*. Reichert Verlag, Wiesbaden, 2000.

- MATASOVIĆ R.,
 - (2009), *Etymological Dictionary of Proto-Celtic. Leiden Indo-European Etymological Dictionary Series. Edited by Alexander LUBOTSKY, Volume 9.* Brill, Leiden·Boston, 2009.
 - (2012), « Dybo's law in Proto-celtic », *Zeitschrift für celtische Philologie* 59, nov. 2012, 129-141.
- MAYRHOFER M. (2005), *Die Fortsetzung der indogermanischen Laryngale im Indo-Iranischen.* Wien, Verlag der österreichischen Akademie der Wissenschaften, 2005.
- McKONE K. (1991), *The Indo-European Origins of the Old Irish Nasal Presents, Subjunctives and Futures.* Innsbruck, IBS 66, 1991.
- MEID W. (2012), *Ausgewählte Schriften zum Indogermanischen, Keltischen und Germanischen.* Innsbruck, IBS 144. Innsbruck, 2012.
- MEILLET A. (1936²), *Esquisse d'une grammaire comparée de l'arménien classique.* Vienne, imprimerie des Pères Mékhitaristes, 1902. Seconde édition entièrement remaniée : Vienne, 1936².
- MEISER G. (1986), *Lautgeschichte der Umbrischen Sprache.* Innsbruck, Institut für Sprachwissenschaft der Universität Innsbruck, 1986.
- MELCHERT H. C. (1994), *Anatolian Historical Phonology.* Leiden Studies in Indo-European Volume 3. Amsterdam·Atlanta, 1994.
- MEYER-LÜBKE W. (1935), *Romanisches etymologisches Wörterbuch. 6., unveränderte Auflage.* Heidelberg, 1992 (abrév. : ML).
- NUSSBAUM A. J., (1997), « The Saussure Effect in Latin and Italic », in *Sound Law and analogy. Papers in honor of Robert S. P. BEEKES on the occasion of his 60th birthday.* Eddidit Alexander Lubotsky. Leiden Studies in Indo-European Volume 9, Amsterdam·Atlanta, 1997, 181-203.
- PETIT D. (2010), *Untersuchungen zu den baltischen Sprachen.* Brill's Studies in Indo-European Languages & Linguistics Volume 4. Leiden·Boston 2010.
- PINAULT G. J.
 - (1989), « Reflets dialectaux en védique ancien » in *Dialectes dans les littératures indo-aryennes.* Publications de l'institut de civilisation indienne, Fascicule 55. Paris, de Boccard, 1989, 35-96.
 - (2007), « A Star is born: A 'new' PIE *-ter- Suffix » in *Verba Docenti, Studies in historical and Indo-European linguistics presented to Jay H. JASANOFF by students, colleagues, and friends. Edited by Alan J. NUSSBAUM.* Beech Stave Press, Ann Arbor·New York, 2007, 271-279.
- POKORNY J. (1959), *Indogermanisches etymologisches Wörterbuch. II Bände.* Francke Verlag Bern und Stuttgart, 1959. 2. Auflage 1989 (abrév. IEW).
- RAU J. (2009), *Indo-European Nominal Morphology : The Decads and the Caland System.* Innsbruck, IBS 132, 2009.
- REICHLER-BEGUELIN M.-J. (1986), *Les noms latins du type mens. Étude morphologique.* Collection Latomus, Volume 195. Bruxelles, 1986.
- RIEKEN E. (1999), *Untersuchungen zur nominalen Stammbildung des Hethitischen.* Harrassowitz Verlag, Wiesbaden, 1999.

- RIX H. (2001²), *Lexikon der Indogermanischen Verben. Die Wurzeln und ihre Primärstambildungen. Unter Leitung von H. RIX, bearbeitet von Martin KÜMMEL, Thomas ZEHNDER, Reiner LIPP, Brigitte SCHIRMER* (abrév. *LIV*²). Wiesbaden, 2001².
- de SAUSSURE F. (1905), « D'ὠμήλυσσις à Τριπτόλεμος. Remarques étymologiques. » in *Mélanges NICOLE, Recueil de mémoires de philologie & d'archéologie offerts à Jules NICOLE, Professeur à l'Université de Genève, à l'occasion du XXX^e anniversaire de son professorat*. Genève, imprimerie W. Kündig & fils, 1905, 503-514.
- SCHINDLER J. (1967), « Zu hethitisch *nekuz* », *ZVS* 81, 1967, 290-303.
- SCHRIJVER P. ,
 - (1991), *The Reflexes of the Proto-Indo-European Laryngeals in Latin*. Leiden Studies in Indo-European Volume 2, Amsterdam·Atlanta, 1991.
 - (1995), *Studies in British Celtic Historical Phonology*. Leiden Studies in Indo-European Volume 5, Amsterdam·Atlanta, 1995.
- SCHUMACHER S. (2004), *Die keltischen Primärverben. Ein vergleichendes, etymologisches und morphologisches Lexikon. Unter Mitarbeit von Britta SCHULZE-THULIN und Caroline aan de WIEL*. Innsbruck, IBS 110, 2004.
- STANG, Chr. S. (1966). *Vergleichende Grammatik der Baltischen Sprachen*. Oslo, Bergen & Tromsø : Universitetesforlaget, 1966.
- de VAAN M.,
 - (2003), *The Avestan Vowels*. Leiden Studies in Indo-European Volume 12, Amsterdam·Atlanta, 2003.
 - (2008), *Etymological Dictionary of Latin and the other Italic Languages*, Leiden Indo-European Etymological Dictionary Series. Edited by Alexander LUBOTSKY, Volume 7. Brill, Leiden·Boston, 2008.
- VÄÄNÄNEN V.,
 - (1966³), *Le latin vulgaire des inscriptions pompéiennes*. Helsinki, 1937. Troisième édition augmentée. Berlin, Abhandlungen der deutschen Akademie der Wissenschaften zu Berlin, 1966.
 - (1981³), *Introduction au latin vulgaire*. Bibliothèque française et romane. Série A : Manuels et Études linguistiques. Paris, éditions Klincksieck, 1962. Troisième édition revue et augmentée. Paris, 1981.
- VINE B. (1998), *Æolic ὄρπετον and Deverbatives *-etó- in Greek and Indo-European*. Innsbruck, IBS, Vortäge und Kleinere Schriften 71, 1998.
- WACKERNAGEL J. & DEBRUNNER A. (1896-1954). *Altindische Grammatik*, (5 volumes : I *Lautlehre*, II/1, *Wortlehre*, II/2, *Die Nominalsuffixe*, III, *Nominalflexion*, IV, *Verbum und adverbium*). Göttingen, 1896-1954. Nouvelle édition de 1957, avec une introduction générale par Louis RENOU (abrév. *AiGr.*).
- WALDE A.-HOFMANN J.B., (1938-1956, 2 vol., I et II), *Lateinisches etymologisches Wörterbuch*, 6., *unveränderte Auflage*. Heidelberg, 2008 (abrév. : *WH*).
- WEISS M. (2011²), *Outline of the Historical and Comparative Grammar of Latin*. Beech Stave Press, Ann Arbor, 2009. Second, corrected printing 2011.
- WODTKO D., IRSLINGER B., SCHNEIDER C. (2008), *Nomina im Indogermanischen Lexikon*. Heidelberg, 2008 (abrév. *NIL*).

- ZAIR N. (2012), *The Reflexes of the Proto-Indo-European Laryngeals in Celtic*. Brill's Studies in Indo-European Languages & Linguistics, Volume 7. Brill, Leiden·Boston, 2012.